



L'éventualité du départ de Me Roland Dieuou, cadre du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), suscite des interrogations et des commentaires.

Des questions se posent sur le départ possible de Me Roland Dieuou, avocat et cadre du MRC, Cette situation rappelle le cas de Mayer Foning, un autre militant actif du parti qui a partagé des photos de lui-même dans le désert libyen après avoir quitté le Cameroun en mars 2023, fuyant, dit-il, des persécutions et des menaces.

Rapidement des rumeurs ont circulé, comme quoi Me Roland Dieuou aurait lui aussi choisi le chemin de l'exil, car ne se sentant plus en sécurité au Cameroun, où plusieurs militants du MRC sont emprisonnés pour leur opinion politiques. Si certains avancent qu'il est allé au Canada est pour une conférence, d'autres soutiennent que Me Roland Dieuou a choisi l'exil pour échapper à la tension politique au Cameroun.

Dans les réseaux sociaux, ces départs suscitent des réactions, notamment de la part de Shance Lion, lanceur d'alerte, qui a ironisé sur la discrétion de Dieuou comparée à celle de Foning.

«Mayer Foning tu ne pouvais pas partir comme Maitre Roland Dieuou ? Le gars est go Naylor sans bruit, surtout avec la posture d'opposant, toutes les ONG partenaires à la

déstabilisation du Cameroun, vous facilitent l'arrivée sur le sol occidental », écrit-il.

De son côté, Luther André Meka, un communicant du RDPC, s'est interrogé sur la transformation de l'opposition en « réseau d'immigration ».

« Hein? Diewou a fui Kamto ? L'opposition est devenue un réseau d'immigration ? »

Le MRC, pour sa part, avait déjà exprimé son désaccord avec l'utilisation de cartes de membre du parti pour appuyer des demandes d'asile.

« Bien que vivant sous une dictature féroce qui a notamment conduit, d'une part, plusieurs de ses dirigeants, alliés, militants et sympathisants à l'emprisonnement arbitraire, et d'autres part aux manœuvres tendant à paralyser le parti sur le terrain, en parfaite violation des lois de la République et des engagements internationaux du Cameroun, le MRC s'insurge contre de telles pratiques qui ne relèvent nullement de sa politique, et en dégage toute responsabilité. », écrivait Christopher Ndong Mveh, SG du MRC.

**MOUVEMENT POUR LA
RENAISSANCE DU CAMEROUN
M.R.C**



**CAMEROON RENAISSANCE
MOVEMENT
C.R.M**

Authorisation MINATD N°000221 du 29 Juillet 2008 / Lettre MINATD N°0082749-1 MINATD-DAP-SIE-STE du 02 août 2012.

COMMUNIQUE

Le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) informe le public que selon certaines sources, des personnes de mauvaise foi utiliseraient les cartes de membres du MRC pour soutenir leurs dossiers d'immigration ou de demande d'asile dans certains pays.

Bien que vivant sous une dictature féroce qui a notamment conduit, d'une part, plusieurs de ses dirigeants, alliés, militants et sympathisants à l'emprisonnement arbitraire, et d'autre part aux manœuvres tendant à paralyser le parti sur le terrain, en parfaite violation des lois de la République et des engagements internationaux du Cameroun, le MRC s'insurge contre de telles pratiques qui ne relèvent nullement de sa politique, et en dégage toute responsabilité.

Il exhorte par conséquent les missions diplomatiques et représentations consulaires accréditées au Cameroun à bien vouloir examiner les dossiers qui leur sont soumis suivant leurs critères habituels d'appréciation.

Fait à Yaoundé, le 11 mars 2019



Le Secrétaire Général

NDONG Christopher MVEH
NDONG Christopher MVEH

Attorney-at-Law
Attorney-at-Law

SIEGE / Headquarters : Près du Dispensaire d'Odza – Yaoundé - BP - 8704 Yaoundé/ Cameroun
Téléphone : (+237) 22.71.82.35 / 22.80.76.53 <http://www.mrc-party.org/> contact@mrc-party.org
Comptes: CMC21 10005 00001 03458061001-74 (AFRILAND FIRST BANK) /
E: RCMCXXX 10001/066864/51963664001/47 (BICEC) / UCMACMCX/1002300040300413014245/011/ET